Publié le 19/06/2023

ID: 060-200066975-20230619-41CC150623-DE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20006697500026

COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT Communauté de commune à fiscalité additionnelle COMMUNAUTE DE COMMUNES SENLIS SUD OISE

POSTE COMPTABLE DE : Trésorerie de Senlis

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Compte administratif

BUDGET: Service Public de l'Assainissement Non Collectif (2)

ANNEE 2022

⁽¹⁾ Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

⁽²⁾ Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

ID: 060-200066975-20230619-41CC150623-DE

Publié le 19/06/2023



Sommaire

I - Informations générales	
Modalités de vote du budget	4
II - Présentation générale du compte administratif	
A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	5
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	8
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10
III - Vote du compte administratif	
•	11
A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	11 12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	13 14
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	15
	13
IV - Annexes	
A - Eléments du bilan	
A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	16
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	17
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	20
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	21
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	22
A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	24
A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	25
A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes	26
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	27
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	28
A3.2 - Etalement des provisions	29
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	30
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	31
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	32
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	33 34
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1) A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	35
A5.3.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	36
A5.3.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	37
A6 - Etat des charges transférées	38
A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers	39
A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	40
A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	41
A8.3 - Opérations liées aux cessions	42
A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	43
A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	44
A10 - Etat des travaux en régie	45
B - Engagements hors bilan	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	47
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	48
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	49
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	50
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	51
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	52
B1.7 - Etat des engagements reçus	53
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	54
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	55
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	56
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	58
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	59
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	60

COMMUNAUTE DE COMMUNES SENLIS SUD OISE - Service Public de l'Assainissement Non C Envoyé en préfecture le 19/06/2023

Reçu en préfecture le 19/06/2023

Publié le 19/06/2023

62

C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures

ID: 060-200066975-20230619-41CC150623

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

COMMUNAUTE DE COMMUNES SENLIS SUD OISE - Service Public de l'Assainissé Envoyé en préfécture le 19/06/2023

Reçu en préfecture le 19/06/2023

Publié le 19/06/2023

ID: 060-200066975-20230619-41CC150623-DE

I - INFORMATIONS GENERALES **MODALITES DE VOTE DU BUDGET**

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III - Les provisions sont (3) budgétaires .

- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (3) A compléter par un seul des deux choix suivants :
 - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
 - budgétaires (délibération n° du).

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMIN **VUE D'ENSEMBLE**

Publié le 19/06/2023

ID: 060-200066975-20230619-41CC150623-DE

EXECUTION DU BUDGET

		С	DEPENSES		RECETTES SOLDE D'I		E D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE	Section d'exploitation	А	6 429,50	G	11 901,14	G-A	5 471,64
DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'investissement	В	0,00	н	0,00	H-B	0,00

							_
REPORTS DE	Report en section d'exploitation (002)	С	(si déficit)	0,00	I	2 652,8 (si excédent)	82
L'EXERCICE N-1	Report en section	D		0,00	J	0,0	00
	d'investissement (001)		(si déficit)			(si excédent)	

		=	
	DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)	P= 6 429,50	Q= 14 553,96 G+H+I+J	=Q-P 8 124,46

	Section d'exploitation	E	0,00	к	0,00
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
,	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	0,00	= K+L	0,00

		DEPENSES		RE	CETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
	Section d'exploitation	= A+C+E	6 429,50	= G+I+K	14 553,96	8 124,46
RESULTAT CUMULE	Section d'investissement	= B+D+F	0,00	= H+J+L	0,00	0,00
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	6 429,50	= G+H+l+J+K+L	14 553,96	8 124,46

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé		engagées non Indatées	Titres res	tant à émettre
TOTA	L DE LA SECTION D'EXPLOITATION	E	0,00	к	0,00
011	Charges à caractère général		0,00		
012	Charges de personnel, frais assimilés		0,00		
014	Atténuations de produits		0,00		
65	Autres charges de gestion courante		0,00		
66	Charges financières		0,00		
67	Charges exceptionnelles		0,00		
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés		0,00		
70	Ventes produits fabriqués, prestations				0,00
73	Produits issus de la fiscalité				0,00
74	Subventions d'exploitation				0,00
75	Autres produits de gestion courante				0,00
013	Atténuations de charges				0,00
76	Produits financiers				0,00
77	Produits exceptionnels				0,00
TOTA	L DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	F	0,00	L	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00

COMMUNAUTE DE COMMUNES SENLIS SUD OISE - Service Public de l'Assainiss (Envoyé en préfécture le 19/06/2023

Recu en préfecture le 19/06/2023

			1 10 g a 011 p	reference to 15/00/2020
Chap.	Libellé			9/06/2023s restant à mettre
		mandatées	ID: 060-2	00066975-20230619-41CC150623-DE
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées		0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00

⁽¹⁾ Indiquer le signe – si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

⁽²⁾ Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

⁽³⁾ Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

Publié le 19/06/2023

ID: 060-200066975-20230619-41CC150623-DE

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINI **SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES**

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts	Crédits emp	loyés (ou restant à	employer)	
·		(BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
011	Charges à caractère général	22 652,82	6 429,50	0,00	0,00	16 223,32
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 500,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Т	otal des dépenses de gestion courante	25 152,82	6 429,50	0,00	0,00	18 723,32
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat°(2)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Tota	Il des dépenses réelles d'exploitation	25 152,82	6 429,50	0,00	0,00	18 723,32
023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
	(uniquement en M44) (4)					
Tota	l des dépenses d'ordre d'exploitation	0,00	0,00			0,00
	TOTAL	25 152,82	6 429,50	0,00	0,00	18 723,32
D 00	Pour information 2 Déficit d'exploitation reporté de N-1	0,00				

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé		Crédits empl	Crédits employés (ou restant à employer)				
·		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés		
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
70	Ventes produits fabriqués, prestations	22 500,00	8 023,64	0,00	0,00	14 476,36		
73	Produits issus de la fiscalité(5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
	Total des recettes de gestion courante	22 500,00	8 023,64	0,00	0,00	14 476,36		
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
77	Produits exceptionnels	0,00	3 877,50	0,00	0,00	-3 877,50		
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00		
Tot	al des recettes réelles d'exploitation	22 500,00	11 901,14	0,00	0,00	10 598,86		
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00	0,00			0,00		
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00		
	(uniquement en M44) (4)							
Tot	al des recettes d'ordre d'exploitation	0,00	0,00			0,00		
	TOTAL	22 500,00	11 901,14	0,00	0,00	10 598,86		
R 002	Pour information Excédent d'exploitation reporté de N-1	2 652,82						

⁽¹⁾ Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.
(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
(4) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.
(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

Publié le 19/06/2023

ID: 060-200066975-20230619-41CC150623-DE

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINI SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses réelles d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
Total	des dépenses d'ordre d'investissement	0,00	0,00		0,00
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00
	Pour information	0,00			
D 001	Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts		Restes à réaliser	
Спар.	Libelle		Titres émis	au 31/12	Crédits annulés
		(BP+DM+RAR N-1)			
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Total des opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	(4)				
Tota	I des recettes réelles d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation (2)	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
Total	l des recettes d'ordre d'investissement	0,00	0,00		0,00
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00
	Pour information	0,00			
R 001	Solde d'exécution positif reporté de N-1				

⁽¹⁾ Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.
(2) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.
(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.
(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

Publié le 19/06/2023

ID: 060-200066975-20230619-41CC150623-DE

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINI **BALANCE GENERALE DU BUDGET**

1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	6 429,50		6 429,50
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
Dépenses d'exploitation – Total		6 429,50	0,00	6 429,50

0,00 D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1

6 429,50 TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations(reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement -Total	0,00	0,00	0,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1		0,00
	=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE		0,00

Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
 Yoir liste des opérations d'ordre.
 Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
 Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
 Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
 Hors chapitres « opérations d'équipement ».
 Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

Publié le 19/06/2023

ID: 060-200066975-20230619-41CC150623-DE

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINI **BALANCE GENERALE DU BUDGET**

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	8 023,64		8 023,64
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76 77	Produits financiers Produits exceptionnels	0,00 3 877,50	0,00 0,00	0,00 3 877,50
78 <i>7</i> 9	Reprise amort., dépreciat° et provisions Transferts de charges	0,00	0,00 0,00	0,00 <i>0,00</i>
	Recettes d'exploitation – Total	11 901,14	0,00	11 901,14

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	2 652,82
	=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES 14 553,96

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 13 <i>14</i>	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106) Subventions d'investissement Prov. Réglementées, amort. dérogatoires	0,00 0,00	0,00 0,00 <i>0,00</i>	0,00 0,00 0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20 21 22 23 26 27 28	Immobilisations incorporelles(5) Immobilisations corporelles(5) Immobilisations reçues en affectation(5) Immobilisations en cours(5) Participations et créances rattachées Autres immobilisations financières Amortissement des immobilisations	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 <i>0,00</i>
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45 <i>4</i> 81	Opérations pour compte de tiers (6) Charges à répartir plusieurs exercices	0,00	0,00 <i>0,00</i>	0,00 <i>0,00</i>
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Recettes d'investissement – Total	0,00	0,00	0,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-	1	0,00
	+	
AFFECTATION AUX COMPTES 106	6	0,00
	=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5	0,00

Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
 Voir liste des opérations d'ordre.
 Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
 Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
 Hors chapitres « opérations d'équipement ».
 Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
 Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

Publié le 19/06/2023

ID: 060-200066975-20230619-41CC150623-DE

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES

Chap/	Libellé (1)	0.5.114.5	Crédits emplo	oyés (ou restant	à employer)	
art (1)		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
011	Charges à caractère général (2) (3)	22 652,82	6 429,50	0,00	0,00	16 223,32
611	Sous-traitance générale	22 652,82	6 429,50	0,00	0,00	16 223,32
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 500,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
6218	Autre personnel extérieur	2 500,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
014	Atténuations de produits (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
тот	AL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)	25 152,82	6 429,50	0,00	0,00	18 723,32
66	Charges financières (b) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00				
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f	25 152,82	6 429,50	0,00	0,00	18 723,32
023	Virement à la section d'investissement	0,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)	0,00	0,00			0,00
тот	TAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00			0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	0,00	0,00			0,00
	AL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE Total des opérations réelles et d'ordre)	25 152,82	6 429,50	0,00	0,00	18 723,32
DO	Pour information 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1	0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.
(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.
(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.
(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

Publié le 19/06/2023

ID: 060-200066975-20230619-41CC150623-DE

<u>III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</u> SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES

Chap/	Libellé (1)	0.711	Crédits empl	loyés (ou restar	nt à employer)	
art(1)	, ,	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	22 500,00	8 023,64	0,00	0,00	14 476,36
7062	Redevances assainissement non collectif	22 500,00	8 023,64	0,00	0,00	14 476,36
73	Produits issus de la fiscalité (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	= RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013	22 500,00	8 023,64	0,00	0,00	14 476,36
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	3 877,50	0,00	0,00	-3 877,50
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	3 877,50	0,00	0,00	-3 877,50
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	0,00	0,00			0,00
Т	OTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d	22 500,00	11 901,14	0,00	0,00	10 598,86
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
7	OTAL DES RECETTES D'ORDRE	0,00	0,00			0,00
	DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE etal des opérations réelles et d'ordre)	22 500,00	11 901,14	0,00	0,00	10 598,86
R 002	Pour information Excédent d'exploitation reporté de N-1	2 652,82				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

	Montant des ICNE de l'exercice	0,00
١	- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
	= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.
(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.
(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

Publié le 19/06/2023

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSE D: 060-200066975-202306 9-41CC150623-DE

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00
1	otal des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00	0,00		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	0,00	0,00		0,00
	Charges transférées	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	0,00	0,00		0,00
Т	OTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	0,00			

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.
(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.
(6) Les comptes 15.2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

Publié le 19/06/2023

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTE D : 060-200066975-202306 19-41CC150623-DE

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)	0,00	0,00		0,00
тот	TAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	0,00	0,00		0,00
Т	OTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	0,00			

Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
 Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.
 Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
 Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.
 Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
 Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

COMMUNAUTE DE COMMUNES SENLIS SUD OISE - Service Public de l'Assainisse Envoyé en préfecture le 19/06/2023

Reçu en préfecture le 19/06/2023

Publié le 19/06/2023

ID: 060-200066975-20230619-41CC150623-DE

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF **DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN**

Cet état ne contient pas d'information.

Reçu en préfecture le 19/06/2023

Publié le 19/06/2023

ID: 060-200066975-20230619-41CC150623-DE

IV – ANNEXES ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

A1.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

	Date de la			Montant des ren	nboursements N	
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Intérêts (3)	Remboursement du tirage	Encours restant dû au 31/12/N
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Circulaire nº NOR: INTB8900071C du 22/02/1989.

⁽²⁾ Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

⁽³⁾ Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

Reçu en préfecture le 19/06/2023

Publié le 19/06/2023

ID: 060-200066975-20230619-41CC150623-DE

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

					Emprunts e		rigine du contrat						
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	initial Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00								
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					0,00								
1641 Emprunts en euros (total)					0,00								
1643 Emprunts en devises (total)					0,00								
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00								
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00								
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00								
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00								
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00								
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00								
1681 Autres emprunts (total)					0,00								
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00								
1687 Autres dettes (total)					0,00								
Total général					0,00								

⁽¹⁾ Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

COMMUNAUTE DE COMMUNES SENLIS SUD OISE - Service Public de l'Assainissement Non Collectif - CA - 2022

Envoyé en préfecture le 19/06/2023

Reçu en préfecture le 19/06/2023

Publié le 19/06/2023

5²LO

| Centage) | ID : 060-200066975-20230619-41CC150623-DE

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de poul

- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Reçu en préfecture le 19/06/2023

Publié le 19/06/2023

²³S²LO~

TV

A1.2

ID: 060-200066975-20230619-41CC150623-DE

IV – ANNEXES ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

				ORT ARTICI			s et dettes au 31/12		,,			
			Catémania				Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

⁽⁹⁾ S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

⁽¹⁰⁾ Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

⁽¹¹⁾ Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

⁽¹²⁾ Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽¹³⁾ Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

⁽¹⁴⁾ Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

⁽¹⁵⁾ Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

⁽¹⁶⁾ Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

Reçu en préfecture le 19/06/2023

Publié le 19/06/2023

JD: 060-200066975-20230619-41CC150623-DE

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A1.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couver- ture éventu- elle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

⁽²⁾ Nominal: montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

⁽³⁾ En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

⁽⁴⁾ Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

⁽⁵⁾ Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

⁽⁶⁾ Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

⁽⁷⁾ Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

⁽⁹⁾ Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

⁽¹⁰⁾ Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

⁽¹¹⁾ Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Reçu en préfecture le 19/06/2023

ID: 060-200066975-20230619-41CC150623-DE

IV – ANNEXES ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A1.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

In: Structure	dices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (<i>cap</i>) ou	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
encadré (<i>tunnel</i>)	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(C) Option d'échange (swaption)	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
capé	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits						0
(F) Autres types de structures	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

⁽¹⁾ Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

Reçu en préfecture le 19/06/2023

Publié le 19/06/2023

ID: 060-200066975-20230619-41CC150623-DE

IV – ANNEXES ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

	Emp	runt couvert						Instrument de co	uverture				
Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éve Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

⁽²⁾ Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

⁽³⁾ Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

⁽⁴⁾ Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

COMMUNAUTE DE COMMUNES SENLIS SUD OISE - Service Public de l'Assainissement Non Collectif - CA - 2022

Envoyé en préfecture le 19/06/2023

Reçu en préfecture le 19/06/2023

Publié le 19/06/2023

ID: 060-200066975-20230619-41CC150623-DE

IV – ANNEXES ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE TV A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

				Effet de l'ir	nstrument de couve	rture			
Instruments de couverture	B.(f)	Taux pay	é	Taux reçu	(7)	Charges et produits constaté	es depuis l'origine du contrat	Catégorie d	'emprunt (8)
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768		Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00)	
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00)	
Total						0,00	0,00		

⁽⁵⁾ Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

⁽⁶⁾ Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

⁽⁷⁾ A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

⁽⁸⁾ Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Reçu en préfecture le 19/06/2023

Publié le 19/06/2023

ID: 060-200066975-20230619-41CC150623-DE

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT

A1.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de	Anné mobilisa profil d' de l'en	ation et amort.	Date du	Organisme	Capital restant	Capital	Durée	Pério- dicité des rem-	Cara	ictéristiq taux	ues du	Coût	de sortie (10)	Annuité d	e l'exercice	ICNE de
contrat)	Année	Profil (5)	refinance- ment	prêteur ou chef de file	dû	réaménagé	résidu- elle	bour- se- ments (6)	Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	l'exercice
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00								0,00	0,00	0,00

- (1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.
- (2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.
- (3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.
- (4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.
- (5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.
- (7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.
- (10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.
- (11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.
- (12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.
- (13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

Reçu en préfecture le 19/06/2023

Publié le 19/06/2023

ID: 060-200066975-20230619-41CC150623-DE

IV – ANNEXES ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N

A1.7 - EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

	Date de			résidu	ırée ıelle en ıées			Tau	x (2)			Nom	ninal	et pério	ortissement dicité de sement (6)			Annuité payée dar a li	ns l'exercice (s'il y eu)
N° du contrat d'emprunt	souscrip- tion du contrat initial	Date de renégocia- tion	Organisme prêteur	Con- trat initial	Con- trat rené- gocié	Type de taux (3)	Contrat initial	Taux act.	Type de taux (3)	Contrat renégoci Index (4)	É Taux act.	Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié	Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Intérêts	Capital
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

⁽²⁾ Taux à la date de renégociation.

⁽³⁾ Indiquer: F: fixe; V: variable simple; C: complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽⁴⁾ Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

⁽⁵⁾ Nominal à la date de renégociation.

⁽⁶⁾ Faire figurer 2 lettres: - Pour le profil d'amortissement, indiquer: C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres.

⁻ Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

COMMUNAUTE DE COMMUNES SENLIS SUD OISE - Service Public de l'Assainiss (Envoyé en préfécture le 19/06/2023

Reçu en préfecture le 19/06/2023

Publié le 19/06/2023

ID: 060-200066975-20230619-41CC150623-DE

A1.8

IV - ANNEXES **ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES**

A1.8 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

COMMUNAUTE DE COMMUNES SENLIS SUD OISE - Service Public de l'Assainiss (Envoyé en préfécture le 19/06/2023

Reçu en préfecture le 19/06/2023

Publié le 19/06/2023

ID: 060-200066975-20230619-41CC150623-DE

A2

IV - ANNEXES **ELEMENTS DU BILAN** METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

A2 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur	
Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du	
CGCT):€	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
		0	01/01/2000

Publié le 19/06/2023

ID: 060-200066975-20230619-41CC150623-DE

IV - ANNEXES **ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS**

A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE
	PROVISIO	NS ET DEPRECIA	TIONS BUDGET	AIRES		
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
	PROVISIONS	ET DEPRECIATION	ONS SEMI-BUDG	ETAIRES		
Provisions. pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

⁽²⁾ Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

COMMUNAUTE DE COMMUNES SENLIS SUD OISE - Service Public de l'Assainiss	Envoyé en préfecture le 19/06/2023	
	Reçu en préfecture le 19/06/2023	
IV – ANNEXES	Publié le 19/06/2023	
ELEMENTS DU BILAN	ID: 060-200066975-20230619-41CC150623-DE	
ETAL EMENT DES PROVISIONS	A3.2	

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

COMMUNAUTE DE COMMUNES SENLIS SUD OISE - Service Public de l'Assainiss (Envoyé en préfécture le 19/06/2023

Reçu en préfecture le 19/06/2023

Publié le 19/06/2023

ID: 060-200066975-20230619-41CC150623-DE

IV - ANNEXES **ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES**

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		0,00	0,00
16 Empr	unts et dettes assimilées (A)	0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépense	s et transferts à déduire des ressources propres (B)	0,00	0,00
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

Publié le 19/06/2023

IV - ANNEXES ID: 060-200066975-20230619-41CC150623-DE **ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES**

A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTE	ES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	0,00	III 0,00
Ressourc	ces propres externes de l'année (a)	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
Ressourc	ces propres internes de l'année (b) (2)	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations		
29	Dépréciation des immobilisations		
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	Мо	ntant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	0,00
Ressources propres disponibles	IV	0,00
Solde	V = IV - II (3)	0,00

⁽¹⁾ Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽³⁾ Indiquer le signe algébrique.

Publié le 19/06/2023

ID: 060-200066975-20230619-41CC150623-DE

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET **D'ASSAINISSEMENT - SECTION D'EXPLOITATION**

A5.1.1

Assainissement (1) (en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.1.1 - SECTION D'EXPLOITATION - DEPENSES

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00
	Total des dépenses réelles	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	D 002 (5)	0,00
	TOTAL GENERALDES DEPENSES	0,00

A5.1.1 - SECTION D'EXPLOITATION - RECETTES

	RECETTES – TITRES EMIS			
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)		
013	Atténuations de charges	0,00		
70	Ventes produits fabriqués, prestations	123,75		
7062	Redevances d'assainissement non collectif	123,75		
74	Subventions d'exploitation	0,00		
75	Autres produits de gestion courante	0,00		
76	Produits financiers	0,00		
77	Produits exceptionnels	0,00		
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		
	Total des recettes réelles	123,75		
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00		
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00		
	Total des recettes d'ordre			
R 002 (5)				
	TOTAL GENERAL DES RECETTES 123,75			

⁽¹⁾ Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires ainsi que pour les dotations et les reprises sur dépréciations des immobilisations ou des stocks.

(5) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Publié le 19/06/2023

ID: 060-200066975-20230619-41CC150623-DE

IV - ANNEXES

D'ASSAINISSEMENT - SECTION D'INVESTISSEMENT

ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET

A5.1.2

Assainissement(1) (en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.1.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

DEPENSES – MANDATS EMIS			
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)	
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations.)	0,00	
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	
Opérations d'équip	ement (1 ligne par opération)		
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	
26	Participat° et créances rattachées.	0,00	
27	Autres immobilisations financières	0,00	
020	Dépenses imprévues	0,00	
Opérations pour co	ompte de tiers (1 ligne par opération)		
	Total des dépenses réelles	0,00	
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	
041	Opérations patrimoniales	0,00	
	0,00		
	D 001 (4)		
	TOTAL GENERAL DE DEPENSES		

A5.1.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

RECETTES – TITRES EMIS			
Article (2)	Libellé (2)	Montant	
13	Subventions d'investissement	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	
106	Réserves	0,00	
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	
26	Participat° et créances rattachées	0,00	
27	Autres immobilisations financières	0,00	
Opérations pour co	ompte de tiers (1 ligne par opération)		
	Total des recettes réelles	0,00	
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	
041	Opérations patrimoniales	0,00	
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	
	Total des recettes d'ordre	0,00	
	R 001 (4)		
	TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00	

⁽¹⁾ Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.
(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.
(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.
(4) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Publié le 19/06/2023

ID: 060-200066975-20230619-41CC150623-DE

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF - SECTION D'EXPLOITATION

A5.2.1

Assainissement non collectif (1) (en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.2.1 - SECTION D'EXPLOITATION - DEPENSES

DEPENSES – MANDATS EMIS			
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)	
011	Charges à caractère générall	11 110,00	
611	Sous-traitance générale	6 825,50	
617	Etudes et recherches	4 284,50	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00	
022	Dépenses imprévues	0,00	
	Total des dépenses réelles	11 110,00	
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	
023	Virement à la section d'investissement	0,00	
	Total des dépenses d'ordre	0,00	
	D 002 (5)	0,00	
	TOTAL GENERALDES DEPENSES	11 110,00	

A5.2.1 – SECTION D'EXPLOITATION – RECETTES

RECETTES – TITRES EMIS				
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)		
013	Atténuations de charges	0,00		
70	Ventes produits fabriqués, prestations	7 899,89		
7062	Redevances d'assainissement non collectif	7 899,89		
74	Subventions d'exploitation	0,00		
75	Autres produits de gestion courante	0,00		
76	Produits financiers	0,00		
77	Produits exceptionnels	3 877,50		
7718	Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	3 877,50		
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		
Total des recettes réelles		11 777,39		
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00		
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00		
Total des recettes d'ordre		0,00		
R 002 (5)		0,00		
TOTAL GENERAL DES RECETTES		11 777,39		

⁽¹⁾ Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service. (2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49. (3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice. (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires ainsi que pour les dotations et les reprises sur dépréciations des immobilisations ou des stocks. (5) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Publié le 19/06/2023

ID: 060-200066975-20230619-41CC150623-DE

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT **COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT**

A5.2.2

Assainissement non collectif(1) (en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.2.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

DEPENSES – MANDATS EMIS				
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)		
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations.)	0,00		
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00		
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00		
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00		
Opérations d'équip	ement (1 ligne par opération)			
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00		
13	Subventions d'investissement	0,00		
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		
26	Participat° et créances rattachées	0,00		
27	Autres immobilisations financières	0,00		
020	Dépenses imprévues	0,00		
Opérations pour co	mpte de tiers (1 ligne par opération)			
Total des dépenses réelles		0,00		
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00		
041	Opérations patrimoniales	0,00		
Total des dépenses d'ordre		0,00		
	0,00			
	0,00			

A5.2.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

RECETTES – TITRES EMIS				
Article (2)	Libellé (2)	Montant		
13	Subventions d'investissement	0,00		
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		
20	Immobilisations incorporelles	0,00		
21	Immobilisations corporelles	0,00		
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		
23	Immobilisations en cours	0,00		
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00		
106	Réserves	0,00		
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		
26	Participat° et créances rattachées	0,00		
27	Autres immobilisations financières	0,00		
Opérations pour co	mpte de tiers (1 ligne par opération)			
	Total des recettes réelles	0,00		
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00		
041	Opérations patrimoniales	0,00		
021	Virement de la section d'exploitation	0,00		
Total des recettes d'ordre		0,00		
	0,00			
TOTAL GENERAL DES RECETTES		0,00		

⁽¹⁾ Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.
(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.
(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.
(4) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Publié le 19/06/2023

ID: 060-200066975-20230619-41CC150623-DE

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU **COVID-19 – SECTION DE FONCTIONNEMENT**

A5.3.1

A5.3.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS				
Article (1)	Libellé (1)	Montant		
011	Charges à caractère général	0,00		
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		
65	Autres charges de gestion courante	0,00		
66	Charges financières	0,00		
67	Charges exceptionnelles	0,00		
68	Dotations aux provisions et dépréciat°	0,00		
014	Atténuations de produits	0,00		
Total des dépenses réelles		0,00		
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00		
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00		
Total des dépenses d'ordre		0,00		
TOTAL GENERAL		0,00		

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

Reçu en préfecture le 19/06/2023

Publié le 19/06/2023

ID: 060-200066975-20230619-41CC150623-DE

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU **COVID-19 - SECTION D'INVESTISSEMENT**

A5.3.2

A5.3.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT

	DEPENSES – MANDATS EMIS							
Article (1)	Article (1) Libellé (1)							
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00						
13	Subventions d'investissement	0,00						
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00						
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00						
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00						
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00						
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00						
26	Participat° et créances rattachées	0,00						
27	Autres immobilisations financières	0,00						
Opérations d'équipe	ement (1 ligne par opération)							
Opérations pour co	npte de tiers (1 ligne par opération)							
	Total des dépenses réelles	0,00						
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00						
041	Opérations patrimoniales	0,00						
	Total des dépenses d'ordre	0,00						
	TOTAL GENERAL							

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

COMMUNAUTE DE COMMUNES SENLIS SUD OISE - Service Public de l'Assainissement Non C Envoyé en préfecture le 19/06/2023 Reçu en préfecture le 19/06/2023 Publié le 19/06/2023 IV — ANNEXES ID : 060-200066975-20230619-41CC150623-DE

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

A6

A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III).

COMMUNAUTE DE COMMUNES SENLIS SUD OISE - Service Public de l'Assainissement Non Collectif - CA - 2022

Envoyé en préfecture le 19/06/2023

Reçu en préfecture le 19/06/2023

Publié le 19/06/2023

ID: 060-200066975-20230619-41CC150623-DE

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (4) Indiquer le chapitre.

Reçu en préfecture le 19/06/2023

Publié le 19/06/2023

ID: 060-200066975-20230619-41CC150623-DE

IV - ANNEXES **ELEMENTS DU BILAN**

VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) - ENTREES

A8.1

A8.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

Reçu en préfecture le 19/06/2023

Publié le 19/06/2023

ID: 060-200066975-20230619-41CC150623-DE

A8.2

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) - SORTIES

A8.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

Reçu en préfecture le 19/06/2023

Publié le 19/06/2023

ID: 060-200066975-20230619-41CC150623-DE

IV – ANNEXES **ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS**

A8.3

A8.3 - OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

	Réalisations	
Compte 775	Produits des cessions d'éléments d'actif	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	0,00

IV - ANNEXES

Publié le 19/06/2023

ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES

A9.1

A9.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement		
Acquisitions à titre onéreux						
		0,00	0,00	0		
Acquisitions à titre gratuit						
		0,00	0,00	0		
Mise à disposition						
		0,00	0,00	0		
Affectation						
		0,00	0,00	0		
Mises en concession ou affermage						
		0,00	0,00	0		
Divers						
		0,00	0,00	0		
TOTAL GENERAL		0,00	0,00			

Publié le 19/06/2023

ID: 060-200066975-20230619-41CC150623-DE

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES

A9.2

A9.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Cessions à titre gratuit							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à disposition							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Affectation							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mises en concession ou affermage							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à la réforme							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Divers							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

Reçu en préfecture le 19/06/2023

Publié le 19/06/2023

ID: 060-200066975-20230619-41CC150623-DE

ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)

IV - ANNEXES

A10

SECTION D'EXPLOITATION

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		0,00
	TOTAL GENERAL	0,00	I 0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)				
20	Immobilisations incorporelles	0,00				
21	Immobilisations corporelles	0,00				
23	Immobilisations en cours	0,00				
	TOTAL GENERAL					

⁽¹⁾ Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

⁽²⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.
(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

Reçu en préfecture le 19/06/2023

Publié le 19/06/2023

D: 060-200066975-20230619-41	CC150623-DE
IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	A10

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	0,00
Recettes réelles d'exploitation	11 901,14
Recettes 72 / Recettes réelles d'exploitation	0,00 %

Envoyé en préfecture le 19/06/2023

Reçu en préfecture le 19/06/2023

Publié le 19/06/2023

ID: 060-200066975-20230619-41CC150623-DE

IV - ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Anné mobilis pro d'amorti de l'emp	ation et ofil	Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée rési- duelle	Périodi- cité des rem- bour- sements (2)	Taux (3)	Taux initi Index (4)	Taux actua-	moyen c ur l'année Index (4)	Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	_	ntie au cours de ercice En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00					riel (5)				0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00									0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00									0,00	0,00
TOTAL GENERAL					0,00	0,00									0,00	0,00

⁽¹⁾ Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

⁽²⁾ Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

⁽³⁾ Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽⁴⁾ Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

⁽⁵⁾ Taux annuel, tous frais compris.

⁽⁶⁾ Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

⁽⁷⁾ Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

⁽⁸⁾ Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

Reçu en préfecture le 19/06/2023

Publié le 19/06/2023

<u>IV – ANNEXES</u> ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMEN D: 060-200066975-20230619-41CC150623-DE **GARANTIES D'EMPRUNT**

B1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT		Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	Α	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	В	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	С	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	11 901,14

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	1/11	0,00

⁽¹⁾ Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

⁽²⁾ Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

⁽³⁾ Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

COMMUNAUTE DE COMMUNES SENLIS SUD OISE - Service Public de l'Assainissement Non C

Reçu en préfecture le 19/06/2023

Reçu en préfecture le 19/06/2023

Publié le 19/06/2023

D: 060-200066975-20230619-41CC150623-DE

B1.3

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
- (2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
- (3) Objet pour lequel est versé la subvention.

Reçu en préfecture le 19/06/2023

Publié le 19/06/2023

<u>IV – ANNEXES</u> ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET ID: 060-200066975-20230619-41CC150623-DE **ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL**

B1.4

B1.4 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

COMMUNAUTE DE COMMUNES SENLIS SUD OISE - Service Public de l'Assainissement Non Collectif - CA - 2022	Envoyé en préfecture le 19/06/2023	
	Reçu en préfecture le 19/06/2023	
IV – ANNEXES	Publié le 19/06/2023	
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	ID: 060-200066975-20230619-41CC150623-DE	
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.5	

B1.5 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

Reçu en préfecture le 19/06/2023

Publié le 19/06/2023 IV - ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES EL ID.: 060-200066975-20230619-41CC150623-DE **ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES**

B1.6

B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à	Dette en capital	Annuité versée au cours de l'exercice
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00	
Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00	
Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00	
TOTAL			0,00	0,00	0,00		

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

Reçu en préfecture le 19/06/2023

Publié le 19/06/2023

IV - ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET REGUS **ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS**

B1.7

B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée	Périodicité	Créance en capital à	Créance en capital	Annuité reçue au
d'origine			en années		l'origine	31/12/N	cours de l'exercice
8027 Subve	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)					0,00	0,00
8028 Autre	8028 Autres engagements reçus			0,00	0,00	0,00	
A l'exception	A l'exception de ceux reçus des entreprises			0,00	0,00	0,00	
Engagements reçus des entreprises			0,00	0,00	0,00		
	TOTAL			0,00	0,00	0,00	

COMMUNAUTE DE COMMUNES SENLIS SUD OISE - Service Public de l'Assainissement Non	Envoyé en préfecture le 19/06/20)23	
	Reçu en préfecture le 19/06/2023	S21 000	
IV – ANNEXES	Publié le 19/06/2023	IV	
ENGAGEMENTS HORS BILAN	ID: 060-200066975-20230619-4	1CC150623-DE	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT			

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
- (3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

C	OMMUNAUTE DE COMMUNES SENLIS SUD OISE - Service Public de l'Assainissement Non C	Envoyé en préfecture le 19/06/20	023	
		Reçu en préfecture le 19/06/2023	3 S21 Ax	
	IV – ANNEXES	Publié le 19/06/2023	100450000 PE	
ĺ	ENGAGEMENTS HORS BILAN	ID: 060-200066975-20230619-4	100150623-DE	
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT				

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
- (3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

Envoyé en préfecture le 19/06/2023

Reçu en préfecture le 19/06/2023

Publié le 19/06/2023

ID: 060-200066975-20230619-41CC150623-DE

IV - ANNEXES **AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N** U1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMF	PLOIS BUDGETAIRES	S (3)	EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
. ,		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services Directeur général adjoint des services Directeur général des services techniques Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53 FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple: un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à 10 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à 10 % (quotité de travail = 80 %) présent %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

⁽²⁾ Catégories : A, B ou C.

⁽³⁾ Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

⁽⁴⁾ Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travaillet par leur période d'activité sur l'année :

COMMUNAUTE DE COMMUNES SENLIS SUD OISE - Service Public de l'Assainissement Non Collectif - CA - 2022

Envoyé en préfecture le 19/06/2023

Reçu en préfecture le 19/06/2023

Publié le 19/06/2023

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1

ID: 060-200066975-20230619-41CC150623-DE

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES	SECTEUR	REMUNERATION (3)		CON	ITRAT
	(1)	(2)	Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM: Administratif.

TECH: Technique.

URB: Urbanisme (dont aménagement urbain).

S · Social

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique. SP : Sportif.

CULT : Culturel ANIM : Animation.

PM · Police

OTR : Missions non rattachables à une filière.

- (3) REMUNERATION: Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).
- (4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée)
 - 3-a°: article 3, 1er àlinéa: accroissement temporaire d'activité.
 - 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 - : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 - 3-2: vacance temporaire d'un emploi.
 - 3-3-1°: absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 - 3-3-2°: emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 - 3-3-3°: emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil. 3-3-4°: emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 - 3-3-5°: emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 - 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel
 - 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 - 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 - 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 - 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 - A: autres (préciser).
- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Reçu en préfecture le 19/06/2023

Publié le 19/06/2023

ID: 060-200066975-20230619-41CC150623-DE

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT **EMPLOYE PAR LA REGIE**

IV - ANNEXES

C1.2

C1.2 - ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

⁽¹⁾ Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

Reçu en préfecture le 19/06/2023

Publié le 19/06/2023

ID: 060-200066975-20230619-41CC150623-DE

C2

IV - ANNEXES **AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS** LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT

FINANCIER C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Autres				

⁽¹⁾ Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif) .

⁽³⁾ Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, \ldots).

COMMUNAUTE DE COMMUNES SENLIS SUD OISE - Service Public de l'Assainissement Nor	C Envoyé en préfecture le 19/06/202	23	
	Reçu en préfecture le 19/06/2023	S21 Ax	
IV – ANNEXES	Publié le 19/06/2023	ĪV	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	ID: 060-200066975-20230619-41	CC150623-DE	
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE			

C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE (1)

(1) Seulement valable pour les régies dotées de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Reçu en préfecture le 19/06/2023

Publié le 19/06/2023

ID: 060-200066975-20230619-41CC150623-DE

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION
PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES (uniquement pour les SPIC dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale)

IV - ANNEXES

C4

C4 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES

1 - BUDGET PRINCIPAL DU SPIC

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	25 152,82	6 429,50	0,00	6 429,50
RECETTES	25 152,82	14 553,96	0,00	14 553,96
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Cumul du BP, BS et DM.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

3 - PRESENTATION AGRÉGÉE

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	25 152,82	6 429,50	0,00	6 429,50
RECETTES	25 152,82	14 553,96	0,00	14 553,96
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL AGREGE DES DEPENSES	25 152,82	6 429,50	0,00	6 429,50
TOTAL AGREGE DES RECETTES	25 152,82	14 553,96	0,00	14 553,96

⁽¹⁾ Cumul du BP, BS et DM.

⁽²⁾ Cumul des réalisations et restes à réaliser.

⁽¹⁾ Cumul du BP, BS et DM.

⁽²⁾ Cumul des réalisations et restes à réaliser.

⁽²⁾ Cumul des réalisations et restes à réaliser.

Reçu en préfecture le 19/06/2023

Publié le 19/06/2023

ID: 060-200066975-20230619-41CC150623-DE

<u>IV – ANNEXES</u> **ARRETE ET SIGNATURES**

Nombre de membres en exercice : 0 Nombre de membres présents : 0 Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES: Pour: 0 Contre: 0 Abstentions: 0

Date de convocation : 01/01/2000

Présenté par (1) Le Président, A le 01/01/2000 (1) Le Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session A, le 01/01/2000 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1) Le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Communautaire.